



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2024-2025

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement



LES FAITS SAILLANTS

Contexte de la reddition de comptes

La reddition de comptes 2024-2025 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se base notamment sur les objectifs du *Plan stratégique 2024-2027* et de la *Déclaration de services aux citoyennes et citoyens du BAPE* de même que sur les directives du Secrétariat du Conseil du trésor à cet égard.

Dossiers confiés au BAPE

Au cours de l'exercice 2024-2025, le BAPE a réalisé 27 dossiers confiés par le ministre. Treize périodes d'information publique, huit audiences publiques et une consultation ciblée ont été réalisées en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2). Le BAPE a également tenu deux périodes d'information publique, une consultation ciblée et une médiation en vertu de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* ainsi qu'une audience publique en vertu de la *Loi sur les parcs*. À ces occasions, 66 séances publiques, également webdiffusées, ont permis à la population de s'informer et d'exprimer son opinion sur les projets à l'étude.

À noter que le nombre de dossiers pilotés au cours d'une année dépend en très grande partie du nombre de projets assujettis à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prêts à amorcer l'étape de la participation publique dans laquelle le BAPE intervient.

L'exercice financier 2024-2025 a été marqué par un volume important de dossiers qui lui ont été confiés, entraînant inévitablement des défis au plan de la gestion de nos ressources.

Plan stratégique

Au cours de l'automne 2024, le nouveau plan stratégique du BAPE a été déposé à l'Assemblée nationale, dont les objectifs, indicateurs et cibles ont été ajustés pour mieux refléter ses actions tout en s'inscrivant dans la continuité du plan précédent. L'organisation concentre ainsi ses efforts sur trois axes. Le premier est la compréhension de ses rôles. Les nouveaux objectifs fixés par le BAPE visent notamment à mieux faire connaître sa mission, ses rôles et son fonctionnement, en particulier auprès des jeunes, des femmes et des minorités visibles ou ethnoculturelles. Ensuite, le BAPE poursuit ses actions d'optimisation des pratiques de participation citoyenne. L'organisation souhaite renforcer l'adhésion à ses outils d'information et améliorer l'expérience citoyenne, notamment à travers les services numériques qu'elle déploie. La mobilisation du personnel est le troisième grand pilier de ce plan stratégique. Pour offrir une expérience de travail distinctive, le BAPE souhaite valoriser l'expertise de son personnel et renforcer sa mobilisation.

Au terme de la première année de mise en œuvre du Plan stratégique du BAPE, tous les objectifs 2024-2025 que le Bureau s'est fixés ont été atteints.

Dynamisme dans les activités au BAPE

Des dossiers nombreux et diversifiés

Les dossiers confiés au BAPE pour l'année 2024-2025 se sont démarqués à plusieurs niveaux. Tout d'abord, la quantité de dossiers réalisés, au nombre de 27, représente une augmentation de presque du triple comparativement au nombre de dossiers réalisés l'année précédente, ce qui n'avait pas été vu au BAPE depuis 2020-2021. Des quinze périodes d'information publiques annoncées par le BAPE, une

seule n'a pas fait l'objet d'un examen du BAPE par une audience publique, une consultation ciblée ou une médiation. D'ailleurs, le Bureau a été mandaté pour tenir une médiation sur le projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, alors que la dernière médiation remontait à 2017. Finalement, le mandat d'audience publique pour le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée est assurément le mandat ayant suscité la plus grande participation citoyenne. La commission a tenu 12 séances au total pour les deux parties de l'audience publique, dont deux séances dans la communauté de la Première Nation de Long Point. Lors de la 2^e partie de l'audience publique, durant laquelle les groupes et citoyennes et citoyens sont invités à partager leurs opinions et leurs recommandations, la commission a reçu 96 mémoires, dont 44 ont été présentés en séance publique, en plus de 4 commentaires et 7 opinions verbales.

Du personnel en renfort

Le poste de vice-présidence du BAPE, qui était vacant, a été comblé dès le début de l'année 2024-2025 avec l'arrivée de Martin Lessard. Avocat de formation, il a débuté sa carrière au BAPE, en occupant le poste de conseiller juridique de 2001 à 2007. Sa pratique du droit a depuis été principalement orientée vers le droit de l'environnement, le droit constitutionnel et autochtone ainsi que le droit de l'énergie et des ressources naturelles.

Au courant de l'année, le Conseil des ministres a également procédé au renouvellement des mandats de deux membres à temps plein, soit Marie-Eve Fortin et Antoine Morissette. Huit membres additionnels à temps partiel ont également vu leur mandat renouvelé par le Conseil des ministres, qui a aussi nommé deux nouveaux membres additionnels à temps partiel.

Les différentes directions du Bureau ont également accueilli de nouvelles ressources dans leurs équipes. Avec la hausse des mandats confiés par le ministre, certains postes demeurés vacants ont ainsi été pourvus, en plus d'accueillir deux étudiants stagiaires en communication.

De nouvelles responsabilités

En novembre 2024, le ministre responsable de l'Environnement a déposé le projet de loi n° 81 qui modifie diverses dispositions en matière d'environnement, dont certaines touchent spécifiquement le BAPE.

Pour faire part de ses observations et commentaires aux parlementaires sur ce projet de loi, le BAPE a déposé, le 4 février 2025, un mémoire à la Commission des transports et de l'environnement, lors des consultations particulières. Puis, le 27 mai 2025, le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale pour être sanctionné le lendemain.

Dans un premier temps, la *Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement* (LQ 2025, chapitre 12) vient consacrer deux des rôles du BAPE, soit ceux d'informer et de consulter la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Bien que certains articles de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) permettent déjà au BAPE d'assumer ces fonctions, le législateur vient réaffirmer ces rôles en plus de ceux déjà prévus, soit d'enquêter et d'aviser.

Cette loi confère au BAPE une nouvelle responsabilité dès le début du processus d'évaluation environnementale d'un projet, soit celle d'organiser une période d'information publique sur l'avis d'intention déposé par l'initiateur d'un projet. Au cours de cette période, le BAPE devra identifier les observations et préoccupations dont la pertinence justifie qu'elles soient prises en compte dans l'étude

d'impact réalisée par l'initiateur. L'organisation sera donc appelée à intervenir dans le processus beaucoup plus tôt qu'elle ne le fait actuellement.

Le BAPE se voit également confier un nouveau rôle de recommandation relatif à la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation. Les demandes d'examen public seront transmises au BAPE qui devra formuler sa recommandation au ministre, à la fois sur la pertinence qu'une commission d'enquête examine le projet ainsi que sur le type de mandat qui devra lui être confié.

Ces modifications législatives nécessiteront l'édiction de nouveaux règlements ou la modification de ceux existants et entreront en vigueur à la date ou aux dates fixées par le gouvernement, une fois que le règlement aura été adopté.

Innovation dans la vulgarisation : le Projet Scarabec

Toujours désireux de rejoindre la population, de mieux faire connaître l'institution et de diversifier la participation, tel qu'exprimé dans ses deux dernières planifications stratégiques, le BAPE a lancé, en novembre 2024, le « Projet Scarabec », une bande dessinée numérique qui illustre le déroulement d'une consultation publique de manière ludique.

La BD numérique s'est avérée un choix communicationnel judicieux et audacieux pour expliquer plus facilement le fonctionnement du BAPE. Il s'agit en effet d'un moyen de communication original et efficace qui se distingue dans un monde concurrentiel et où les gens lisent de moins en moins. Grâce à son contenant attrayant, elle a le pouvoir de transformer un contenu complexe en un outil de vulgarisation innovant.

Près de 4 000 internautes ont consulté la BD sur le site Web, sans compter les consultations sur Facebook. Cette donnée démontre un engouement pour ce nouveau mode de communication, signe que le BAPE a réussi à effectuer un virage pour diversifier son image et vulgariser ses processus, tout en créant un lien plus direct et chaleureux avec le public.

